Communication COVID-19





DESTINATAIRES : Gestionnaires cliniques, personnel infirmier et médecins en centre hospitalier du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE: Le 7 juillet 2020

OBJET : Modification - Procédure de réanimation Code Bleu N95 adultes hospitalisés ou en ambulatoire pour tous les hôpitaux

Création - Procédure de réanimation Code Bleu N95 usagers pédiatriques hospitalisés ou en ambulatoire pour les hôpitaux de Montmagny, Thetford Mines et Saint-Georges

À la suite de nouvelles données sur certaines interventions médicales générant des aérosols (IMGA) en lien spécifiquement avec les manœuvres de compressions thoraciques dans le cadre d'un arrêt cardiorespiratoire, nous vous informons des modifications importantes suivantes :

Il est possible de débuter rapidement les compressions thoraciques chez les usagers pédiatriques et adultes hospitalisés ou en ambulatoire qu'ils soient en zone verte, jaune ou rouge. Pour cela, l'intervenant doit porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié à la situation selon le tableau suivant :

	Zone verte	Zone jaune et rouge
Compressions thoraciques	Masque de procédure + protection oculaire	Précautions gouttelettes/contact + protection oculaire
Intubation	Masque de procédure + protection oculaire	Précautions aériennes/contact renforcées

La <u>procédure adulte</u> a été mise à jour en ce sens et une <u>nouvelle procédure de code bleu pédiatrique</u> a été créée pour la période de pandémie. Il est important de poursuivre l'annonce du code bleu par la voie des airs en précisant :

- Code bleu N95
- Code bleu pédiatrique N95 (entrera en vigueur le lundi 6 juillet)

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger